

ACCOMPAGNATEUR BÉNÉVOLE DE BALADE (ABB)

FILIÈRE FÉDÉRALE

La formation d'accompagnateur balade de proximité permet d'encadrer des balades urbaines, favorisant la découverte de la marche en pleine nature, la sensibilisation à la protection de l'environnement et la découverte du patrimoine.



CARDIO



ÉQUILIBRE



SOUPLESSE

RENFORCEMENT
MUSCULAIRE

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- À tous les Licenciés FFEPGV



OBJECTIFS

- Conduire un groupe de pratiquants en sécurité en lien avec la balade
- Organiser des sorties dans le cadre d'une association affiliée à la FFEPGV (clubs, structures déconcentrées)
- Maîtriser les règles de sécurité liées à l'environnement de la balade et les dispositifs en cas d'accident
- Planifier et encadrer une sortie, en toute sécurité



MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apport de connaissances et de mises en pratique sur le terrain
- Formation centrée sur la pratique en lien avec les compétences d'accompagnateur
- Individualisation de l'accompagnement afin de répondre aux besoins et aux attentes des accompagnateurs



OUTILS

- Supports pédagogiques



POINTS FORTS

- Proposer une activité physique qui encourage la socialisation et la découverte culturelle



MODALITÉ DE VALIDATION

- Feuilles de présence
- Fiche d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Évaluation formative



LES PRÉREQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être licencié à la FFEPGV
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement et à la pratique
- Avoir de l'appétence pour la marche et une condition physique suffisante pour faire une balade à la demi-journée ou journée



CONTENUS

- Apprendre à préparer une sortie à partir de critère prédéfini
- S'approprier l'ensemble des règles de sécurité liées à l'encadrement d'une sortie
- Savoir évaluer le niveau des pratiquants
- Planifier les sorties au sein de mon club
- Connaître et transmettre la charte du marcheur responsable
- Accompagner le pratiquant vers la pratique Sport-Santé



MODALITÉ DE CERTIFICATION

- Avoir suivi intégralement la formation
- Formation non certifiante.



BÉNÉFICES MÉTIER

- Fonction exercée ponctuellement dans le cadre d'une activité bénévole pouvant être valorisée dans la formation au métier d'animateur sportif.



DIPLOÔME REMIS

Attestation de présence



POUR ALLER PLUS LOIN

Suite à cette formation, nous vous conseillons de suivre la formation : CQP ALS option ARPO

ACCOMPAGNATEUR BÉNÉVOLE DE BALADE (ABB)

FILIÈRE FÉDÉRALE

INTERVENANT.E.S



Carol GUIBERT

Chargée de développement et de formation des activités en extérieur

DIRECTRICE DE FORMATION



Emmanuelle COMPAGNON

Expertise : CQP ALS, Activités Tendance, BPJEPS

DATES



- Le jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 mai 2026 + Classe Virtuelle le 1er septembre 2026

LOCALISATION



- Tavel (30)

DURÉE : 23H



- Positionnement et formation en centre (présentiel) : 21 heures
- Classe virtuelle : 2 heures



Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à cette formation ? Contactez-nous ! Nous mettrons tout en oeuvre pour trouver une solution adaptée.



FRAIS PÉDAGOGIQUES :

69€

FRAIS ANNEXES : (HÉBERGEMENT ET RESTAURATION) :

À LA CHARGE DU STAGIAIRE

FRAIS D'INSCRIPTION :

40€

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS



Téléphone
05.34.25.77.90



Email
formation.occitanie@comite-epgv.fr



Site internet
www.formationepgv.com

